

Recours introduit le 13 mars 2017 — Sequel Naturals/EUIPO –Fernandes (VeGa one)**(Affaire T-176/17)**

(2017/C 144/78)

*Langue de dépôt de la requête: l'anglais***Parties**

Partie requérante: Sequel Naturals ULC (Port Coquilam, Colombie-Britannique, Canada) (représentant: H. Lindström, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Autre partie devant la chambre de recours: Carlos Fernandes (Gross-Umstadt, Allemagne)

Données relatives à la procédure devant l'EUIPO

Demandeur: la partie requérante

Marque litigieuse concernée: la marque de l'Union européenne figurative comportant les éléments verbaux «VeGa one»–
Demande d'enregistrement n° 12 649 612

Procédure devant l'EUIPO: Procédure d'opposition

Décision attaquée: la décision de la première chambre de recours de l'EUIPO du 9 janvier 2017 dans l'affaire R 2466/2015-1

Conclusions

La partie requérante conclut à ce qu'il plaise au Tribunal:

- annuler la décision attaquée;
- condamner l'EUIPO aux dépens.

Moyen invoqué

- Violation de l'article 8, paragraphe 1, sous b), du règlement n° 207/2009.

Recours introduit le 21 mars 2017 — W&O medical esthetics/EUIPO — Fidia farmaceutici SpA (HYALSTYLE)**(Affaire T-178/17)**

(2017/C 144/79)

*Langue de dépôt de la requête: l'anglais***Parties**

Partie requérante: W&O medical esthetics GmbH (Oberursel, Allemagne) (représentant: A. Finkentey, avocat)

Partie défenderesse: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)

Autre partie devant la chambre de recours: Fidia farmaceutici SpA (Abano Terme, Italie)

Données relatives à la procédure devant l'EUIPO

Titulaire de la marque litigieuse: Autre partie devant la chambre de recours

Marque litigieuse concernée: Marque de l'Union européenne verbale «HYALSTYLE»/Marque de l'Union européenne n° 11 645 471